

REGLEMENT SPORTIF – LAMERA CUP 2026

Article 1 : Concepteur / Promoteur / Organisation

Article 2 : Licence

Article 3 : Définitions

Article 4 : Engagement

Article 5 : Participation

Article 6 : Numéro de course

Article 7 : Marquage Obligatoire

Article 8 : Paddock et parc fermé

Article 9 : Déroulement de l'épreuve

- 9.1 Briefing
- 9.2 Essais privés
- 9.3 Essais qualificatifs
- 9.4 Grille de départ
- 9.5 Ligne de conduite
- 9.6 Réglementation Safety-Car
- 9.7 Réglementation Code 60
- 9.8 Route de course
- 9.9 Equipages
- 9.10 Changements de pilotes
- 9.11 Temps de conduite pour course sans fenêtre
- 9.12 Départ de course
- 9.13 Actions dans la Pit Lane
- 9.14 Ravitaillements libres
- 9.15 Equipement pilote
- 9.16 Format de course

Article 10 : Attitude / Comportement

Article 11 : Vidéo

Article 12 : Attribution des points pour la saison **2026**

Annexe 1 : Tableau des pénalités

ARTICLE 1 - CONCEPTEUR / PROMOTEUR / ORGANISATION

3TM COMPETITION

21 Mail Joliot Curie

95310 Saint-Ouen-l'Aumône

Tél : 01.34.20.30.20 - Port : 06.26.41.42.20

E-mail : info@lameracup.fr

La LAMERA CUP est organisée par 3TM COMPÉTITION sous la tutelle de la Fédération Française du Sport Automobile.

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des prescriptions générales FFSA, du règlement standard des circuits « asphalte » ou figureront dans le règlement particulier de chaque épreuve ou dans la note de briefing du directeur de course.

Niveau d'enregistrement demandé : Série Nationale PEA

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organisation n°

La **LAMERA CUP**, se déroulera selon le calendrier ci-après :

Circuit	Date	Nombre d'heures de course
MAGNY-COURS	27 - 28 - 29 MARS 2026	11
MOTORLAND ARAGON	1- 2 - 3 MAI 2026	12
ZOLDER	5 - 6 - 7 JUIN 2026	11
CASTELLET	10 - 11 - 12 JUILLET 2026	12
PORTIMAO	4 - 5 - 6 SEPTEMBRE 2026	24
DIJON	16 - 17 -18 OCTOBRE 2026	11
MUGELLO	6 - 7 - 8 NOVEMBRE 2026	11

ARTICLE 2 - LICENCES

La Lamera Cup est ouverte à tout pilote :

- Titulaire d'une licence de pilote valide pour la saison **2026** (Nationale ou Internationale)
Ou
- **Titulaire d'un titre de participation (uniquement pour les épreuves en France) accompagné d'un certificat médical de moins de 12 mois.**

Ou d'une licence étrangère équivalente selon la réglementation en vigueur dans les pays respectifs.

(Voir guide licences **2026** disponible sur le site de www.ffsa.org)

ARTICLE 3 - DEFINITIONS

La LAMERA est une voiture de course homologuée par la FFSA. La fiche d'homologation est la CdM 15. L'armature de sécurité est homologuée par la FFSA sous le numéro 496.

Constituée d'un châssis tubulaire, d'une boîte séquentielle, d'une motorisation FORD, chaque LAMERA est construite et définie par 3TM COMPETITION.

Chaque LAMERA sera livrée ou louée par épreuve ou à l'année par 3TM COMPETITION à ses agents, agréés par 3TM COMPETITION, suivant certaines conditions établies par 3TM COMPETITION.

ARTICLE 4 - ENGAGEMENT

Afin de pouvoir accéder à la LAMERA CUP, il est nécessaire de régler ses frais d'engagements.

Deux possibilités s'offrent à vous :

Engagement à la saison : Dans le cas d'un engagement à la saison, chaque participant devra s'acquitter des frais d'engagements de **61 500 € HT carburant compris (hors track day)** comme suit :

40% avant le 15 février **2026**

30% avant le 15 mai **2026**

30% avant le 15 août **2026**

Engagement à la course : Dans le cas d'un engagement à la course, chaque participant devra s'acquitter des frais d'engagement au moins 3 semaines avant le début de chaque course.

Dans le cas contraire, 3TM COMPETITION pourra refuser la participation.

- 3TM compétition se réserve le droit de refuser toute participation.
- Les frais de participation restent à la charge du concurrent même si le participant ne prend pas le départ.
- Il ne sera effectué aucun remboursement ni partiel ni total aux participants exclus de la course par le Collège des commissaires sportifs.
- Les frais de participation ne seront remboursés qu'en cas de refus de l'organisateur de participer ou en cas d'annulation d'une course qui ne serait pas compensée par une autre.

ARTICLE 5 - PARTICIPATION

Pour pouvoir participer aux épreuves de la LAMERA CUP, chaque pilote devra faire partie d'un team géré par l'un de nos agents agréés.

Des vérifications préliminaires auront lieu avant chaque épreuve. Toutes les voitures engagées devront se rendre au local technique, votre convocation sera transmise par la Direction de course.

Chaque Lamera qui s'engage à participer à au moins une course s'engage à se rendre au siège de 3TM Compétition **ou le lendemain du déverminage à Magny-Cours pour les teams en dehors de la région parisienne**, pour réaliser un passage au banc ainsi que se présenter lors du déverminage de pré saison sous peine de se voir attribuer une pénalité de 50 points dès la première épreuve si absence à l'un ou l'autre pour chaque infraction.

Le concurrent sera représenté par le pilote 1 engagé sur chaque voiture.

ARTICLE 6 - NUMERO DE COURSE

Les numéros de course sont obligatoires sur chaque LAMERA à deux endroits :

- 1 numéro sur chaque porte :
 - Hauteur du chiffre : 22cm – Police « PROTOTYPE »
 - Largeur du trait : 3cm
 - Espacement entre deux chiffres : 4cm
 - Position : sur chaque porte
 - Couleur : chiffre noir sur fond blanc obligatoire (H 26cm x L 31cm)
- 1 numéro sur le pare-brise
 - Hauteur du chiffre : 15cm – Police prototype
 - Largeur du trait : 2cm
 - Espacement entre deux chiffres : 2cm
 - Position : situé dans l'angle supérieur du pare-brise (côté droit)
 - Couleur : blanc
- Les numéros doivent être lumineux pour les épreuves de nuit (Même taille et police identique)
- Les numéros de course doivent être présents lors du contrôle technique et doivent figurer durant toute l'épreuve.
- Lors des vérifications techniques, l'organisation sera en mesure de vous vendre les numéros de course lumineux en cas de besoin.
- Les numéros de course reprendront les numéros de châssis sauf acceptation du promoteur et pour les 3 premières voitures du classement général en fin de saison.

ARTICLE 7 - MARQUAGE OBLIGATOIRE

Les équipes peuvent apposer les publicités qu'elles souhaitent à condition qu'elles soient en accord avec les règlements internationaux en vigueur. (Exemple : pas de publicité pour de l'alcool ou encore de cigarettes)

Les emplacements suivants sont réservés aux partenaires de la discipline et obligatoires :

Ceux-ci sont :

- « TRIANGLE INTERIM » : marquage pare-brise (L 120 cm x H 22 cm).
- « CONTINENTAL » : marquage sur le pare-choc avant sous les phares (L 28cm x H 4.8 cm) - En bas du pare-chocs à la hauteur de l'entrée d'air (L 24cm x H 3.8cm)
- WEST MOTORS » : sur les côtés du pare-chocs au-dessus de Continental (L 28cm x H 4.8cm)
- « ANGE BARDE » : marquage sur le pare-choc sur les rétroviseurs (L 16 cm x H 2.5 cm) sous le marquage « CONTINENTAL ».

- « LAMERA CUP 2026 » : marquage haut de pare-choc sur le capot avant et arrière (L 26 cm x L 9 cm) (L 28 cm x H 8 cm).
- « FORD » : marquage bas de caisse de la voiture : (L 23.5 cm x H 9 cm) premier depuis la roue avant.
- « COM & PROTECT » : marquage bas de caisse de la voiture (L 11 29 cm x H 29 11 cm) deuxième depuis la roue avant.
- « SCANIA » : marquage bas de caisse (L 40 39 cm x H 10 cm) troisième depuis la roue avant.
- « LAMERA CUP 2026 » : marquage face arrière du capot moteur (L 37 cm x H 7 cm)
- « COM&PROTECT » : marquage sur la dérive (L 52 cm x H 14 cm)
- « TRIANGLE INTERIM » : marquage sur l'aileron (L 158 155 cm x H 18 24 cm)

Dans le cadre du respect du marquage obligatoire, les stickers devront être apposés aux endroits prévus tels qu'ils seront livrés sans modification de fond, de format ou de couleur.

- Toute voiture ne portant pas la publicité officielle se verra refuser l'accès à la piste.
- En cas d'absence d'une publicité, lors des essais, la voiture prendra part à l'épreuve en fond de grille et à condition que les partenaires soient présents sur la voiture au moment de la mise en grille.
- Aucune publicité allant à l'encontre ou étant en opposition avec l'un des sponsors officiels de la LAMERA CUP ne sera autorisée sur les voitures, combinaisons, casques, gants...

Lors des vérifications techniques, l'organisateur sera en mesure de fournir les marquages obligatoires des sponsors officiels en cas de besoin.

ARTICLE 8 - PADDOCK ET PARC FERME

Les vérifications techniques devront avoir lieu le jour précédent les essais de 17h à 20h selon les horaires fournis par la Direction de course sous peine d'une sanction, prise par le Collège des Commissaires Sportifs.

A l'issue des essais qualificatifs ou de la course, une ou plusieurs LAMERA pourront être contrôlées (hauteur, poids, plomb etc...).

Le commissaire technique et la direction de course choisiront les voitures à vérifier.

En cas de contrôles plus approfondis (boîte de vitesses, moteur), l'équipe technique de la voiture contrôlée aura l'obligation de démonter dans l'instant sous le contrôle du commissaire technique cette pièce. La vérification pourra être réalisée sur place ou dans les ateliers de 3TM COMPETITION après l'épreuve accompagné d'un membre de l'équipe technique de la voiture contrôlée. Le démontage et le remontage restera à la charge de l'agent.

Le tirage au sort des boîtiers pourra avoir lieu en début de l'épreuve par le commissaire technique et l'organisateur.

Durant un contrôle, si un des éléments plombés ne comporte plus ses plombs, le commissaire technique fera un rapport au collège des commissaires sportifs qui pourra exclure immédiatement de l'épreuve la LAMERA concernée.

Dans tous les cas, l'élément déplombé sera démonté et remis à 3TM COMPETITION pour vérification et plombage.

Cette intervention restera financièrement à la charge du team.

A la fin du parc fermé, la voiture doit être récupérée dans un délai de 2 minutes après le message. Passé ce délai, la pénalité appliquée sera un départ de la course depuis la pitlane. Cette sanction est valable seulement à la fin de la course 1, le problème de temps n'est plus quand nous sommes à la fin de la course 2.

Absence en parc fermé :

Les sanctions suivantes seront appliquées en cas d'infraction au règlement :

Essais qualificatifs :

- **Stop & Go** au départ de la course suivante.
- **Durée du Stop & Go** = meilleur temps réalisé sur 1 tour des essais qualificatifs.

Course en deux parties :

A l'issue de la première partie, la course sera neutralisée et les Lamera seront mises en parc fermé dans la voie des stands ou sur la grille de départ. Aucun ravitaillement ni autre intervention ne seront autorisés pendant le parc fermé.

Absence entre les deux parties de course, **deux tours de pénalité : décision Directeur de course.**

Pénalité appliquée par le chronométrage à l'arrivée de la course.

Pénalité de 2 tours Stop & Go à réaliser dans les trois premiers tours de la seconde partie de la course.

Durée du Stop & Go : meilleur temps des essais qualificatifs multiplié par deux.

Absence à la fin de la course, décision du collège des commissaires sportifs pouvant aller jusqu'à la disqualification.

Course en une seule partie :

Absence en fin de course, décision du collège des commissaires sportifs pouvant aller jusqu'à la disqualification.

ARTICLE 9 - DEROULEMENT DE L'EPREUVE

● **9.1 Briefing**

Briefing général : Informations spécifiques sur le circuit tenant compte des dernières précisions de la Direction de course, si cela est impossible une note écrite sera transmise aux pilotes lors des vérifications administratives. Un briefing général sera organisé par le Directeur de course. Lors de ce briefing tous les pilotes devront pointer leur bracelet ou tout autre élément d'identification récupéré lors du passage à l'administratif afin de valider leur présence. En cas de non-présence, le pilote ne sera pas autorisé à prendre le départ sans avoir été entendu par la Direction de course.

Briefing gentlemen

Un briefing débutant sera mis en place par l'Organisateur sous sa structure d'accueil à la suite du briefing général. Tous les débutants devront obligatoirement y assister sous peine de ne pouvoir participer à l'épreuve.

● **9.2 Essais privés**

Chaque course de LAMERA sera précédée d'une séance d'essais privés d'une durée de 2 heures minimum suivie des essais qualificatifs.

Chaque pilote sera identifié à la sortie des stands par la puce placée sur son casque attribuée par les organisateurs le jour de l'épreuve. Obligatoire dès le début des essais privés et jusqu'à la fin de l'épreuve.

Seuls la Direction de course ou le collège des commissaires sportifs pourront accorder une dérogation suite à une absence aux essais privés.

Tous les pilotes doivent participer aux essais privés et à la course munis de leur bracelet. Sans bracelet, aucun départ ne sera possible. (Bracelet fourni par le bureau lors des vérifications administratives)

La durée des essais privés, des essais qualificatifs et de la course pourra être réajustée par la Direction de Course à tout moment en fonction des circonstances.

● 9.3 Essais qualificatifs

Dans le cas d'1 course par épreuve

- Une première séance (Q1) d'une durée de 18 minutes pour le Pilote 1
- A l'issue de la Q1, les 20 premières voitures passent alors en séance 2 (Q2)
- Une seconde séance (Q2) d'une durée de 15 minutes pour le Pilote 2
- A l'issue de la Q2, les 10 premières voitures passent alors en séance 3 (Q3)
- Une troisième séance (Q3) d'une durée de 12 minutes pour le Pilote 3

Les voitures non qualifiées pour la séance suivante seront mises en parc fermé.

Le classement final de la qualification sera l'addition de l'ordre des 10 premières voitures à l'issue de la Q3, associé aux positions des voitures de la 11^{ème} place jusqu'à la 20^{ème} place retenues lors de la Q2 et associé aux positions de toutes les autres voitures de la 21^{ème} jusqu'à la fin du nombre de voitures engagées lors de la Q3.

Chaque Team, devra faire rouler 1 pilote différent par séance en cas de qualification dans la séance suivante.

A l'issue de ces trois séries, un classement basé sur le cumul du meilleur temps réalisé par chacun des trois pilotes est établi. Les 15 premiers de ce classement participeront à une "super pôle", d'une durée de 20 à 25 minutes. Le classement de cette "super pôle" déterminera les 15 premières places de la grille de départ. Les places suivantes seront attribuées en fonction du classement cumulé du meilleur temps réalisé par chacun des trois pilotes. Les détails de la super pôle seront transmis par la Direction de course.

Dans le cas de 2 courses par épreuve

Les essais qualificatifs se dérouleront en deux parties, de la manière suivante :

● Une première partie qui déterminera la grille de départ de la course 1 :

- Une première série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 1
- Une seconde série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 2
- Une troisième série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 3

A l'issue de ces trois séries, un classement basé sur le cumul du meilleur temps réalisé par chacun des trois pilotes est établi et permettra de constituer la grille de départ de la course 1.

● Une seconde partie qui déterminera la grille de départ de la course 2 :

- Une première série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 1
- Une seconde série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 2
- Une troisième série d'une durée de 9 minutes pour le Pilote 3

A l'issue de ces trois séries, un classement basé sur le cumul du meilleur temps réalisé par chacun des trois pilotes est établi et permettra de constituer la grille de départ de la course 2.

Dans le cas d'un équipage de plus de 3 pilotes, il pourra être possible de panacher son équipage de pilotes entre les 2 parties de qualifications dès l'instant où il y a bien 3 pilotes différents dans la même partie de qualification.

Les essais qualificatifs se dérouleront en 3 séances de la manière suivantes :

- Une première série d'une durée de 18 minutes pour le pilote 1
- Une seconde série d'une durée de 18 minutes pour le pilote 2
- Une troisième série d'une durée de 18 minutes pour le pilote 3

La grille de départ de la course 1 sera définie par le cumul du meilleur temps de chacun des 3 pilotes retenus pour les 3 séries.

La grille de départ de la course 2 sera définie par le cumul du deuxième meilleur temps de chacun des 3 pilotes retenus pour les 3 séries de qualifications.

Pôle position :

Des points seront attribués au meilleur temps réalisé dans chacune des catégories

- Elite
- Pro Am
- Gentleman

Un pilote qui aura déjà réalisé 3 pôles position, pourra continuer à participer aux qualifications pour le reste de la saison et potentiellement réaliser de nouveau la pôle mais sans être crédité des points liés à son résultat. Cette position sur la grille de départ neutralisera les points de sa catégorie et empêchera son premier poursuivant d'en bénéficier.

Les voitures n'auront pas le droit d'attendre en sortie de pitlane. Elles devront patienter devant leur box tant que le feu n'est pas passé au vert.

Si une voiture ne respecte pas cela, le pilote verra son meilleur temps annulé.

● **9.4 Grille de départ**

Procédure de mise en grille :

30 minutes avant le départ de la course, les voitures doivent être mises en épi sur la voie des stands.

A **H-25 minutes** le feu vert est mis à la sortie des stands. Durant 10 minutes, les concurrents ont la possibilité d'effectuer des tours d'installation en repassant obligatoirement par la voie des stands.

Le concurrent effectuant les tours de reconnaissance devra prendre le départ de la course.

A **H-15 minutes**, le feu rouge est mis à la sortie des stands, les concurrents ne sont plus autorisés à rejoindre la grille de départ. Si un concurrent est bloqué sur la voie des stands, il partira des stands derrière le peloton après le départ de la course.

L'organisateur, en accord avec la Direction de course, se réserve le droit de modifier ces délais en fonction des circonstances.

Possibilité d'une procédure allégée en cas de partage du week-end avec une autre série. La mise en grille se fera uniquement depuis la fin de la pitlane dans l'ordre de la grille de départ pour une course prévue, en amenant la voiture à la poussette, moteur coupé. Les horaires et les détails du dispositif seront transmis lors du briefing et du powerpoint transmis à tous les concurrents.

● 9.5 Ligne de conduite

La LAMERA CUP ayant pour but de faire rouler des pilotes de tout niveau, une attention toute particulière sera portée au respect des pilotes « gentlemen drivers » (identifiés à l'arrière de la LAMERA par un sticker Orange « GENT »)

Dans le cas d'un accrochage, si la voiture du ou des autres concurrents, est obligée de s'arrêter ou en cas de récidive, une sanction pourra être appliquée par le directeur de course.

Si la voiture qui a été heurtée repart immédiatement : Stop & Go 30 secondes pour la voiture qui a provoqué l'accrochage.

Si la voiture qui a été heurtée reste immobilisée plus de 5 minutes : Stop & Go pouvant aller jusqu'à 10 minutes pour la voiture qui a provoqué l'accrochage et éventuellement 50 points de pénalité si la voiture abandonne la course liée à l'accident.

Dans le cas d'un accident nécessitant une immobilisation de plus de 30 minutes, la voiture responsable se verra attribuée 25 points de pénalité.

Cette pénalité sera appliquée à toute voiture, peu importe sa catégorie, ayant heurtée une autre voiture, quelle que soit sa catégorie également (Gent, Pro Am ou Elite). Le promoteur appliquera cela directement sur le classement général de la Lamera Cup.

Le directeur de course et/ou le Collège des Commissaires Sportifs se réservent le droit de l'analyse pendant toute la durée de la course et, si besoin transformera ladite pénalité en temps ou tour(s) sur le classement final de la course.

Tout pilote ne respectant pas les drapeaux de signalisation et qui mettrait ainsi en danger les commissaires de piste et les équipes de premiers secours fera objet d'un rapport auprès du Directeur de Course ou au Collège sportif et pourra aller jusqu'à la disqualification de la course pour l'ensemble de l'équipage.

Un pilote ne sera pas autorisé à venir en Direction de course pour contester une infraction. Seul le Team Manager ou éventuellement un ingénieur du Team a le droit de se présenter en Direction de course pour échanger sur un litige. Cela doit rester exceptionnel et se dérouler dans le respect mutuel. Les pilotes se verront refuser l'accès, sauf si le Directeur de course l'a convoqué auparavant.

Seule la personne désignée par le Team Manager est autorisée à venir en Direction de course.

Une voiture ayant porté réclamation et ne pouvant pas fournir sa vidéo, se verra imputée de 20 points de pénalités à la coupe.

Doublage des pénalités : La contestation d'une pénalité de la part d'un pilote ou Team Manager s'avérant fausse, engendra le doublage de la sanction initiale. Seule la Direction de course est en mesure de le juger.

Non-respect de la bande blanche en entrée et sortie de stand : Stop & Go de 30 secondes

Ces infractions et pénalités sont dans un cas de course.

La cause d'un accrochage durant les essais entrainera l'annulation du meilleur temps ou de tous les temps pour la voiture responsable. Même chose pour le franchissement de la ligne blanche en entrée et sortie des stands, cela entrainera annulation du meilleur temps pour la voiture concernée.

● 9.6 Réglementation Safety-Car

La réglementation standard FFSA s'applique.

- Durant l'opération Safety Car, les concurrents ont l'obligation de rattraper la voiture qui les précède.
- Panneau SC sortie des stands pendant l'opération.
- Le dépassement est uniquement autorisé sur la demande du Safety Car

- A la fin de l'opération Safety Car, les postes de commissaires retireront les panneaux SC ainsi que les drapeaux jaunes et les drapeaux verts seront déployés. La course sera ainsi relancée et les concurrents seront de nouveau autorisés à dépasser dès présentation des drapeaux et feux verts.
- Le Safety Car pourra être déployé par la Direction de course si elle estime que le Code 60 est trop dangereux ou d'une durée trop longue.

Pénalités :

Les concurrents qui ne rattrapent pas la voiture qui les précède seront sanctionnés de la façon suivante :

- Première infraction : un stop & go d'une durée du meilleur tour effectué par le pôle-man
- Deuxième infraction : un stop & go d'une durée de 2 fois le meilleur tour effectué par le pôle-man
- Et ainsi de suite...

La même infraction pourra être appliquée à une autre voiture qui en tirerait avantage.

● 9.7 Code 60

Réglementation Code 60



Lorsque la procédure "Code 60" sera activée, tous les postes de commissaires présenteront un drapeau agité pendant un tour puis fixe.

- Information sur le boîtier dans la voiture « dash » et sur les panneaux lumineux aux postes des commissaires le long de la piste.

- Message sur les écrans de chronométrage : « Code 60 »

- Les concurrents ont 9 secondes pour se mettre à 60km/h, ~~si non respect du temps imparti : Stop&Go 30 secondes forfaitaires. Et si abus de la vitesse, la Direction de course à l'aide du service de chronométrage pourra augmenter la pénalité en majoration au temps gagné.~~

Tous les concurrents devront alors maintenir leur vitesse à 60 km/h, sur la piste ainsi que **50 km/h** ~~60km/h~~ dans les stands.

Pour signaler la fin de la procédure "Code 60", un drapeau vert sera agité à chaque poste de commissaires ainsi que les panneaux lumineux du circuit et le boîtier Dash de la voiture. Les concurrents pourront reprendre leur vitesse de course. **Le Dash est prioritaire aux informations communiquées par le Team, le speaker, ou par les commissaires de piste.**

En cas de non-respect de ces prescriptions, les pénalités suivantes seront appliquées :

Sur la piste : Stop&Go 30 secondes forfaitaire + totalité du temps gagné durant son infraction

- **Vitesse comprise entre 61 et 63 km/h : Drive through**
- **Vitesse/ supérieure à 63 km/h : Stop & Go forfaitaire de 30 secondes qui pourra être augmenté par la Direction de course en collaboration avec le chronométrage**

Dans les stands : drive-through sauf si la Direction de course indique une pénalité différente en début de l'épreuve

Les pénalités ne pourront être effectuées durant le code 60 sauf si le concurrent a passé la boucle Pit-in avant l'annonce « Code 60 sur les écrans et sur la piste ».

Si trop de pénalités, avec impossibilité de toutes les gérer durant la course, celles-ci seront appliquées en fin de course. Dans ce cas, la pénalité correspondra à la durée de l'infraction (multipliée par 2) constatée sous code 60, majoré de 20 secondes. Si cette pénalité ajoutée à l'écart avec la voiture qui précède est supérieure au temps au tour du concurrent, celle-ci sera exprimée en « tours – temps », sur la base du temps au tour réalisé par le pôle-man de la course en cours, durant les essais qualificatifs.

Les pénalités de catégorie (ProAm et Gent) obligatoires pour certaines voitures lors du dernier changement de pilotes seront à effectuer quelque soient les conditions de code 60. En l'occurrence que le Code 60 se soit déclenché avant l'ouverture de la fenêtre ou pendant l'ouverture de cette fenêtre.

Code 60 sur la piste : un panneau Code 60 sera présenté à la sortie de ~~l'aire de ravitaillement~~ **la pitlane**

Quantité de carburant autorisé :

ENTREE RAVITAILLEMENT	QUANTITE AUTORISEE
Boucle Pit-in franchie avant le déclenchement de l'opération Code 60	Illimitée
Boucle Pit-In franchie après le déclenchement Code 60	40,00 LITRES Maximum

La pénalité en cas de dépassement de la quantité de carburant autorisé sous code 60 et safety-car : Stop & go de 10 secondes par litre supplémentaire (tout litre commencé est pénalisé)

Depuis 2024, le Track Manager by Dataware a été mis en application.

Il consiste à :

- Avoir une localisation GPS en temps réel des concurrents
- Réceptionner les informations de courses à bord des voitures sur des écrans
- Contrôler la vitesse des voitures, les dépassements et les événements en piste selon le statut de course
- Contrôler les entrées et sorties de la zone ravitaillement
- Contrôler la vitesse voie des stands

Procédure drapeau rouge :

Essais qualificatifs → retour au box sans parc fermé

En cas de présentation du drapeau rouge, toutes les voitures devront directement rentrer dans la voie des stands, elles devront se mettre en file dans la « Fast Line » (Voie rapide – côté gauche).

Elles seront sous régime de « Parc Fermé », moteur éteint, le pilote restant à bord de sa voiture, un membre du team aura le droit d'apporter une boisson à son pilote.

Une fois toutes les voitures rangées dans la voie des stands, la direction de course donnera les instructions aux teams pour la suite du déroulement de la procédure.

Les opérations de ravitaillement essence sont interdites pendant la procédure du drapeau rouge.

● 9.8 Route de course :

La route de course est définie par les lignes blanches ~~et vibreurs~~. **Pour rester dans les limites de piste, il faut garder 2 roues sur la piste.** Le non-respect de cette règle est soumis à des pénalités.

Essais :

Annulation du temps du tour de l'infraction

Course :

Première infraction	: avertissement écran
Deuxième infraction	: avertissement drapeau
Troisième infraction	: drive through
Quatrième infraction	: Stop & Go 5 secondes
Cinquième infraction	: Stop & Go 10 secondes
Sixième infraction	: Stop & Go 20 secondes
Septième infraction	: Stop & Go 30 secondes
Huitième infraction	: Stop & Go 60 secondes 1 tour pénalité
Neuvième infraction	: Stop & Go 70 secondes 1 tour pénalité
Dixième infraction	: Stop & Go 80 secondes 1 tour pénalité

Ensuite collège des commissaires sportifs

Si record du tour : annulation du temps du tour en plus de la pénalité

● **9.9 Équipages**

Pour les épreuves allant jusqu'à 16 heures, un équipage pourra enregistrer 3 pilotes minimum et 6 pilotes maximum.

Pour les épreuves allant au-delà de 16 heures, les équipes pourront engager 3 pilotes au minimum et 8 pilotes au maximum.

Les pilotes possédant un bracelet remis le jour même par les organisateurs et ayant pointé et assisté au Briefing seront autorisés à prendre part aux essais privés, essais qualificatifs et à la course.

Chaque pilote sera engagé sur une LAMERA et ne pourra prendre place au volant d'une autre LAMERA, sauf acceptation au préalable du promoteur, du directeur de course ainsi que du Collège des commissaires sportifs.

En cas de non-respect de cette clause, le Collège des commissaires sportifs, après rapport du Directeur de Course, se réserve le droit d'appliquer une sanction.

Désormais, chaque Team doit bien déclarer pour sa voiture s'il roule avec 0, 1 ou 2 jokers en fonction de son équipage pour la saison. Les différents cas de figures seront détaillés à la fin du règlement dans la catégorisation des pilotes.

En 2026, la présentation physique du permis de conduire sera obligatoire lors des vérifications administratives. Ceci implique qu'un pilote ne pouvant pas présenter son permis original lors du control administratif, ne pourra prendre le départ de la course et imputera son équipe d'un joker s'il devait être remplacé.

Un joker est un pilote à usage unique sur 1 et seulement 1 épreuve. L'utilisation d'un même pilote sur 2 épreuves fera donc office de l'utilisation de 2 jokers.

Seule la course de Portimao fera exception à cette règle où 1 pilote supplémentaire par équipage sera autorisé.

Seuls les certificats médicaux de longue durée, entraînant une absence sur plusieurs courses, n'impliqueront pas l'utilisation d'un joker.

Pour toute autre raison d'absence, 1 joker sera décompté du compteur.

L'utilisation d'un mulet (voiture de remplacement) sera interdite en 2026.

● 9.10 Changements de pilotes :

Changement de pilotes obligatoire durant les fenêtres :

Les fenêtres seront annoncées par des messages sur les écrans et par le speaker.

- Fenêtres ouverture : *durée 10 minutes toutes les 30 minutes*. La boucle Pit in en référence.
- Si durée de la course effective terminée : feu rouge en sortie des stands
- Interdit en dehors : Stop and go de cinq secondes par minute entamée.
- Ravitaillement libre durant toute la course
- Changement de pilote : Pas de stop moteur obligatoire
- Changement de pneumatiques : obligatoire à l'intérieur des boxes

Une équipe ayant réalisé plus de 15 minutes d'intervention sur sa Lamera en dehors de la fenêtre sera dispensée de l'arrêt dans les stands lors de la prochaine ouverture de fenêtre si celle-ci s'ouvre au plus tard 6 minutes après votre reprise de course.

Dans le cas contraire, pénalités stop & go : 3 minutes

Arrêts obligatoires :

Le nombre d'arrêts obligatoires est défini par les ouvertures de fenêtres.

Une voiture n'ayant pas respecté le nombre d'arrêts au stand se verra appliquer une pénalité de 3 tours par arrêt manquant.

Les pénalités seront appliquées après la fin de la course.

Dans le cadre d'une course avec fenêtres, il ne pourra pas y avoir plus d'un relais d'écart entre les pilotes de la même auto.

Les doubles relais sont interdits. En cas de non-respect de cette consigne le pilote et l'équipage se verront attribuer une pénalité : Stop & go de 2 minutes

Un seul changement de pilote mini et maxi autorisé par ouverture de fenêtre.

Une même course en 2 parties avec coupure : le pilote ayant terminé la première partie de course ne peut pas reprendre le départ pour la deuxième partie de course.

● 9.11 Temps de conduite course sans fenêtre

Temps de conduite pour course sans fenêtres :

Heures	Minutes	Equipe de 3 pilotes Temps de conduite		Equipe de 4 pilotes Temps de conduite		Equipe de 5 pilotes Temps de conduite		Equipe de 6 pilotes Temps de conduite		Equipe de 7 pilotes Temps de conduite		Equipe de 8 pilotes Temps de conduite	
		Mini par pilote	Maxi par pilote	Mini par pilote	Maxi par pilote	Mini par pilote	Maxi par pilote	Mini par pilote	Maxi par pilote	Mini par pilote	Maxi par pilote	Mini par pilote	Maxi par pilote
24h	1440 mn	432 mn	510 mn	318 mn	390 mn	246 mn	318 mn	202 mn	270 mn	174 mn	236 mn	144 mn	208 mn

Pour une course de 24H ou plus, possibilité de faire des doubles relais. Le temps de conduite sans changement de pilote ne pourra excéder 2h30.

Si non respect du règlement, pénalités appliquées par la Direction de course : une minute pour chaque minute de conduite au-delà du temps autorisé.

Dans le cadre d'une course de 24H ou plus, les temps par pilote (indiqués ci-dessus) devront être respectés. **Par conséquent, à mi-course, le temps de chaque pilote ne doit pas excéder 50% du temps maxi.**

A mi-course, le classement sera également basé sur le respect du temps de course minimum par pilote.

● **9.12 Départ de course**

- En cas de départ retardé, celui-ci pourra être donné après plusieurs tours de formation qui se feront derrière le Leading Car ou le safety-car.
- Départ sous leading-car : FFSA règlement Standard circuits Asphalte art 7.3.2.1.
- Départ sous safety-car : FFSA règlement Standard circuits Asphalte art 7.3.3.2.
- Une voiture ayant un souci durant le tour de formation prendra le départ au passage de la ligne de départ.
- En cas d'averses importantes, la Direction de Course réalisera quelques tours de formation avant de lâcher la tête de course. Cependant la Direction peut aussi décider de lancer le départ sous Safety car. Le décompte du temps commencera dès que le Safety Car partira de la grille.
- De ce fait, à tout moment, la Direction de Course peut décider de réajuster la durée des courses.
- En cas de conditions jugées trop dangereuses, la Direction de course pourra envisager l'interruption ou l'annulation de cette dernière en accord avec le collège des commissaires sportifs.
- L'arrivée est définie par la présentation du drapeau à damiers. Les LAMERA ne passant pas la ligne d'arrivée seront classées après les concurrents ayant eux franchi la ligne d'arrivée.
- La ligne d'arrivée est située sur la piste, le passage de la ligne d'arrivée par la voie des stands n'est pas autorisé. FFSA règlement standard circuits asphalte art 7.3.5
- A la fin de l'épreuve, chaque voiture doit accéder au parc fermé avant de passer par son stand. Le non-respect de cette clause entraînera une sanction appliquée par le collège des commissaires sportifs.
- Les voitures qui seront maintenues au parc fermé pour être contrôlés bénéficieront du même temps d'intervention que les autres. Toutes les voitures seront maintenues en parc fermé jusqu'à la fin des vérifications techniques

● **9.13 Actions dans la Pitlane**

Toute personne intervenant dans la pitlane doit pour des raisons de sécurité porter un pantalon (short interdit) et des chaussures fermées.

Les commissaires et organisateurs se réservent le droit d'exclure les personnes ne respectant pas cette obligation.

La pitlane est une zone réservée aux pilotes, staffs du circuit, mécaniciens (brassard PITLANE), commissaires et officiels (FFSA ou ASN local), organisateurs (badge Staff Lamera). Toutes les autres personnes (visiteurs, enfants, bébés,) doivent rester à l'intérieur des boxes derrière la ligne de Pit Lane peinte au sol.

Le team manager est responsable de l'application de ces mesures.

- 3 personnes maximum pourront toucher/ intervenir sur la voiture. Elles seront identifiées avec des brassards de couleur **« JAUNE »** avec marquage « PITLANE ». Si, 3 personnes interviennent sur la voiture, toute personne se trouvant à une distance de moins de 1 mètre de celle-ci, même avec un brassard, pourra être considérée comme intervenant sur la voiture et susceptible d'une pénalité sans contestation possible. C'est au Team Manager de gérer ses équipes et de faire en sorte qu'il n'y ait pas d'ambiguïté lors des passages au stand de ses voitures.
- Les actions possibles par ces 3 personnes sont le changement de pilotes (1 à 2 personnes) ainsi que faire les actions suivantes :
 - Nettoyage du pare-brise
 - Serrage de roues
 - Pressions des pneus
 - Ajout d'huile exclusivement => moteur éteint obligatoire
- **Une 4^e personne sera désormais autorisée autour de la voiture lors d'un arrêt au stand pour l'utilisation de la sucette, positionné côté fast lane afin de garder une visibilité sur le redémarrage de la voiture et le flux de passage des autres concurrents dans les stands. Les relances dangereuses pourront être jugées par le collège des commissaires. De plus, cette personne portera un brassard de couleur distincte et ne pourra en aucun cas toucher à la voiture.**

Ouverture du capot moteur interdite autre que pour l'ajout d'huile

- Ajout de scotch (bandes de scotch) pour fixer les éléments de carrosserie suivant portes, capot avant, capot arrière uniquement.

Les réparations autres ou de plus grande importance nécessitent de rentrer la voiture dans le box

Soit 4 personnes total sans compter le pilote entrant et le pilote sortant. Toutes les autres personnes devront se trouver à l'intérieur du stand.

- Toutes les actions non listées précédemment nécessitent de rentrer la voiture au box
 - Accès au box : moteur arrêté dès l'arrêt devant le box et en marche arrière à la poussette
 - 3 mécaniciens maximum sont autorisés pour pousser la voiture
 - Mise en marche du moteur interdite à l'intérieur du box
 - Sortie de box en poussant la voiture mise en marche du moteur à l'extérieur du box

Le non-respect des règles listées ci-dessus entraînera une pénalité : **Stop & Go de 3 minutes**

Toute voiture qui perd un élément de carrosserie hors rétroviseur doit retourner dans son box pour le remettre.

Toutes voitures accidentées nécessitant des réparations conséquentes, devront être vues par le Commissaire Technique avant la reprise de la course.

Lorsque le Directeur de course demande à une voiture de changer une pièce, un drapeau noir rond orange avec son numéro lui sera présenté (physique et dash voiture), celui-ci doit rentrer au prochain passage à son box (règlement FFSA).

● **9.14 Ravitaillements libres**

Vitesse dans les stands avant ou après ravitaillement contrôlé par le limiteur (50 km/h 60km/h) maximum.

La procédure doit être conforme à l'article 7.5 du règlement standard des circuits asphaltés.

Le ravitaillement d'huile pourra se faire sur la voie des stands avec moteur éteint.

La vitesse dans la « zone d'essence » est limitée à 30 km/h maximum et contrôlée par le service chronométrage.

Pas de stop moteur obligatoire durant le ravitaillement.

Nombre de personnes et fonction de chacun durant le ravitaillement par pompe :

Un pompiste de chaque équipe : tenue réglementaire.

Un membre de l'équipe 3TM : tenue réglementaire et un extincteur.

Tenue réglementaire : combinaison ignifugée, cagoule ignifugée, gants ignifugés, lunettes et chaussures fermées.

Un membre de l'équipe 3TM : chargé de collecter les quantités de carburant distribuées et de transmettre les anomalies à la direction de course.

Pour des raisons de sécurité, les téléphones et radios sont interdits à l'intérieur de l'aire de ravitaillement. **Un espace dédié, situé en dehors de cette zone, sera mis à disposition.** Il n'y a que les radios homologuées (exemple : type Atex) qui peuvent être utilisées et pour cela, le Team manager doit déclarer sa radio auprès de la Direction de Course en début de l'épreuve sous peine de pénalité.

Les pompes à essence seront ouvertes quand le feu vert sera allumé sortie des stands interdit pendant la mise en grille sauf accord de la Direction de course.

Les pompes à essence resteront ouvertes une heure après l'ouverture du parc fermé (essais qualificatifs et course)

Les concurrents doivent être sanglés avec filet attaché et porte fermée dès qu'ils partent de leur box.

Sinon, pénalités Stop & go : une minute

Une voiture dont la goupille d'extincteur ne serait pas retirée se verra attribuer une pénalité Stop&Go de 20 secondes pour la première course de l'épreuve. Stop & Go à effectuer dans les 3 premiers tours sous peine d'une augmentation de la pénalité à 1 minute. Dans le cas où cela serait constaté en fin de course, la décision sera prise par le Collège des commissaires sportifs.

● **9.15 Equipement pilote**

Tout pilote devra être équipé d'une tenue homologuée FIA (se référer à l'article 17 du règlement technique).

Tout pilote devra être équipé d'une tenue homologuée FIA (Casque, gants, combinaison, système Hans, chaussures, chaussettes et sous-vêtements : manches longues et pantalon).

Cet équipement doit être porté chaque fois que la voiture sera en piste.

Chaque pilote sera identifié à la sortie des stands par un système de reconnaissance attribué par le service de chronométrage.

Cet équipement devra être impérativement restitué auprès du service de chronométrage, en cas d'abandon et dès la fin de la course.

Tout échange de casque ou de bracelet entre pilotes pourra entraîner la disqualification de l'équipage.

Des contrôles aléatoires pourront être effectués.

Pour les différentes séances d'essais qualificatifs ainsi que les courses, le team manager s'assurera que le nom du pilote affiché sur les écrans de chronométrage est bien celui du pilote conduisant la voiture. Si le nom affiché n'est pas conforme, ou qu'aucun nom n'est affiché, il est de la responsabilité du team manager d'apporter, sans délais, les corrections nécessaires auprès de la Direction de course et du chronométrage.

Lors de la remise des prix, les pilotes récompensés devront obligatoirement porter leur combinaison pour monter sur le podium.

Il est autorisé d'utiliser les casques équipés de micro suivant l'Art. FIA (Annexe L Chapitre III et paragraphe 1.4 et 1.5).

Tout passager devra obligatoirement porter un Hans, un casque et une combinaison ignifugée.

● **9.16 Format de course**

3TM Compétition choisira parmi ces 2 formats de course :

- 1 course par épreuve = 1 seul classement
- 2 courses par épreuve = 2 classements

ARTICLE 10 – ATTITUDE / COMPORTEMENT

Toute attitude désobligeante, vulgaire ou menaçante envers un officiel, un autre pilote, un membre des autres équipes ou un membre de l'équipe organisatrice fera l'objet d'une sanction par le Collège des Commissaires Sportifs.

ARTICLE 11 – VIDEO

Toutes les LAMERA devront être équipées d'une caméra type GoPro ou équivalent afin de pouvoir visionner les images en cas d'incidents. Pas de caméra ou absence de carte SD : non-conformité technique

Ces images pourront également être utilisées à des fins commerciales.

ARTICLE 12 – ATTRIBUTION DES POINTS POUR LA SAISON 2026

- Pole position : 15 points bonus attribués au meilleur temps de chaque catégorie.
 - **Les pôles positions sont limités à trois par pilote. Après trois pôles positions comptabilisées, les suivantes seront toujours attribuées mais sans points.**
- Course longue : un classement sera effectué à mi-course : attribution de 40% des points.
- Comme déjà indiqué, une voiture, pour marquer des points, doit avoir franchi la ligne d'arrivée.

● **Classement LAMERA CUP à l'issue d'une course de 6h**

1 -	200 points	14	-	85 pts	27	-	34 pts
2 -	180 pts	15	-	80 pts	28	-	31 pts
3 -	170 pts	16	-	76 pts	29	-	28 pts
4 -	160 pts	17	-	72 pts	30	-	26 pts
5 -	150 pts	18	-	68 pts	31	-	24 pts
6 -	140 pts	19	-	64 pts	32	-	22 pts
7 -	130 pts	20	-	60 pts	33	-	20 pts
8 -	120 pts	21	-	56 pts	34	-	18 pts
9 -	110 pts	22	-	52 pts	35	-	16 pts
10 -	105 pts	23	-	48 pts	36	-	14 pts
11 -	100 pts	24	-	44 pts	37	-	12 pts
12 -	95 pts	25	-	40 pts	38	-	10 pts
13 -	90 pts	26	-	37 pts	39	-	9 pts

Le meilleur tour en course donnera un bonus de 10 points pour les voitures Elite, Pro Am et Gentlemen.

- Les meilleurs tours en course sont limités à trois par voiture. Après trois meilleures tours en course comptabilisés, les suivantes seront toujours attribuées mais sans points.

Une bonification de points sera attribuée aux podiums Pro am ainsi qu'aux podiums Gent. La répartition sera la suivante :

15 points pour la première place

10 points pour la seconde place

5 points pour la troisième place

Ce barème suivra le calcul de proportionnalité des points suivant la durée des courses.

Pour les courses longues de 24h et plus, l'attribution de ces points de bonification suivra la répartition à mi-course et à la fin de la course.

Podium fin de course :

Trois podiums seront organisés :

Elite

Pro Am

Gentlemen

Système d'attribution des points :

Pour une course de :

- Inférieur ou égal à 5h → 150 points
- Supérieur à 5h et jusqu'à 6h → 200 points
- Supérieur à 6h et jusqu'à 8h → 300 points
- Supérieur à 8h et jusqu'à 12h → 400 points
- > à 12h → 700 points avec attribution de points mi-course pour les courses de minimum 24h

Le plus mauvais résultat dit « joker technique », soit une course réalisée par le concurrent, sera déduit en fin d'année. ~~De plus, le décompte d'une épreuve complète du concurrent sera également réalisé, qu'il y ait été engagé ou non.~~ Toutes les voitures devront décompter uniquement une course à laquelle ils ont participé quel que soit le nombre d'épreuves réalisées sur la saison.

En cas de non-conformité avérée et validée par le collège des commissaires sportifs suite aux rapports du commissaire technique et du Directeur de course sur une des épreuves, celle-ci sera exclue obligatoirement du décomptage et ne pourra en aucun cas être considérée comme la course Joker de la saison.

La course retenue pour être décomptée sera déduite dans sa globalité, en l'occurrence pole position ou record du tour compris.

En fin de saison, l'équipage ayant cumulé le maximum de points sera déclaré :

Champion LAMERA CUP 2026, selon les accords de partenariat et bénéficiera d'un prix exceptionnel et de la possibilité de changer son numéro de course par celui de son choix.

Les équipages présents sur la 2^{ème} et 3^{ème} marche se verront attribuer eux aussi un prix privilégié.

Dans le cadre du championnat et toutes catégories confondues, seuls les pilotes présents sur l'ensemble des épreuves pourront prétendre à cette récompense. Cependant, l'identification des 3 vainqueurs d'un équipage se fera désormais par le Team.

En cas d'égalité, le départage se fera en fonction du nombre de victoires, puis au nombre de secondes places...etc.

Durant la course, le promoteur et le Directeur de course pourront demander au collège des commissaires sportifs la disqualification d'un équipage.

Une voiture ne pourra jouer le championnat qu'à partir du moment où l'ensemble des pilotes reste identique sur toutes les courses : Dans le cas d'un équipage à 5 pilotes, 1 joker par voiture sera accepté pour marquer les points comme initialement prévu. Pour un équipage à 3 ou 4 pilotes, 2 jokers seront acceptés.

Pour les Teams Benelux, un Joker supplémentaire est autorisé afin de favoriser le développement de la Lamera Cup dans leur secteur.

Un équipage vainqueur dans sa catégorie n'ayant pas pris plus de 2 pénalités de catégorie au cours de la saison, sera autorisé à repartir la saison suivante dans la même catégorie si l'équipage reste inchangé.

La Lamera Cup se compose de 3 catégories qui sont définies ci-après :

- **Identification équipage GENTLEMAN**

La catégorie Gentleman sera toujours présente en **2026**.

Un équipage est qualifié de Gentleman dès lors que la moyenne cumulée des 10 meilleurs tours de chacun des pilotes qui composent l'équipage est supérieur à 105 % de la moyenne des 10 meilleurs tours du pilote le plus rapide au moment de la course.

Classement GENTLEMAN :

La LAMERA CUP proposera également un classement « gentleman » auquel seuls les équipages identifiés « gentleman » pourront accéder.

Une voiture 100% « Gentleman » finissant dans le top 5 au général d'une course de la saison se verra crédité d'un bonus de 20 points.

- **Identification équipage PRO AM**

La catégorie PRO AM sera toujours présente en **2026**.

Un équipage est qualifié de ProAm dès lors que la moyenne cumulée des 10 meilleurs tours de chacun des pilotes qui composent l'équipage est supérieur à 103 % et inférieur à 105 % de la moyenne des 10 meilleurs tours du pilote le plus rapide au moment de la course.

- **Identification équipage ELITE**

La catégorie des Elite sera toujours présente en **2026**.

Un équipage est qualifié d'Elite dès lors que la moyenne cumulée des 10 meilleurs tours de chacun des pilotes qui composent l'équipage est inférieur à 103 % de la moyenne des 10 meilleurs tours du pilote le plus rapide au moment de la course.

- **Catégorie des équipages**

La catégorie d'une voiture se fera sur la moyenne des pilotes qui la compose. A vous de réfléchir au remplissage en conséquence. Nous aurons en notre possession les temps de chaque pilote afin de classer chaque Lamera dans sa catégorie respective.

Le réajustement des voitures se fera au plus tard lors de l'avant dernière épreuve de la saison. Un tableau avec le % de chaque pilote sera à votre disposition au chrono. Mise à jour tous les 2 relais de chaque pilote.

Le réajustement de l'équipage se fera sur les 3 premières épreuves s'il s'agit de baisser en catégorie, passé ces 3 épreuves (soit 6 courses), la voiture ne changera pas de catégorie si l'équipage ne change pas.

Le réajustement pour une augmentation de catégorie sera quant à lui possible durant les 6 premières épreuves.

A partir de 2024, 2 solutions s'offriront aux équipages pour la catégorisation :

- Être reclassé dans la catégorie supérieure durant l'épreuve et selon les règles en vigueur notifiées dans l'article 12 sur la « Catégorie des équipages », notifié au-dessus.
- Être pénalisé occasionnellement durant la course selon les épreuves au cours de l'année sans changer de catégorie définie par l'agent en début de saison.
Voici les règles. Un équipage catégorisé Gentleman ou ProAm qui dépassera respectivement son pourcentage autorisé, sera pénalisé à l'aide d'un arrêt obligatoire quel que soit le pilote au volant durant le dernier relais et cela avant le drapeau à damiers.
L'arrêt sera réalisé uniquement dans une « zone grise » proche de la zone de Stop&Go et définie par la direction de course lors des briefings pour chacun des circuits. Le temps d'arrêt sera sous la responsabilité du team manager et contrôlé par le service de chronométrage.
Le temps d'arrêt de la pénalité sera calculé suivant la règle ici décrite et pour les pilotes concernés.

La règle, si un équipage voit sa moyenne basculer dans la catégorie supérieure, le pilote qui aura une moyenne personnelle (prise sur leur 10 meilleurs tours) supérieure à ce seuil se verra retenir cet écart multiplié par le nombre de tours réalisés pendant la course et divisé par 2.

Si un équipage voit sa moyenne basculer dans la catégorie supérieure, liée à 2 pilotes ou plus, eux-mêmes ayant une moyenne personnelle (prise sur leur 10 meilleurs tours) supérieure à ce seuil se verront retenir cet écart multiplié par le nombre de tours réalisés pendant la course et divisé par 1,5.

Exemple, équipage « X » durant la course 1 Valencia 2023 d'une durée de 4h30 :
Moyenne sur 10 tours du pilote le plus rapide en piste, base 100 % = 1'47''442.
Seuil entre les équipages ProAm – Elite 103 % = 1'50''665 ou 110,665 secondes.
Moyenne de l'équipage « X » de 102,70 % = 1'50''343, donc sous le seuil de la catégorie ProAm.
Moyenne du pilote le plus rapide de cet équipage « X » de 101,43 % = 1'48''982 ou 108,982 secondes.
Nombre de tours réalisé par le pilote le plus rapide de l'équipage « X » sur cette course, 44 tours.
Résultat pour la durée de l'arrêt en « zone grise », $44 \times ((110,665s - 108,982s) / 2) = 37$ secondes.

Chaque Team s'engage à respecter le remplissage de ses voitures comme ci-dessous afin de pouvoir être classé au championnat.

Cas 1 : 3 pilotes + 2 jokers

Cas 2 : 4 pilotes + 2 jokers

Cas 3 : 5 pilotes et 1 joker

Équipes du Benelux : 1 joker supplémentaire accordé depuis 2024 pour soutenir leur développement

Cas 4 : La voiture ne respecte pas le nombre maximum de joker, elle prend une pénalité de 30% des points marqué (comprenant pôle et record de tour) lors de chaque course où un pilote vient s'ajouter à l'équipage de base. La pénalité s'applique aux points du classement général à la fin de l'épreuve. Les podiums seront effectués dans l'ordre de passage du damier indépendamment de cette pénalité.
Nous rappelons comme cela est indiqué plus haut dans le règlement, qu'un joker est à utilisation unique et qu'un même pilote venant à 2 épreuves différents fera office de 2 jokers.

● Classement TEAM à l'issue d'une course

Un classement Team sera présenté à la fin de la saison.

Le classement Team est désormais calculé en fonction des places obtenues sur les podiums réalisés. Afin de garantir l'équité entre les structures, chaque Team devra désigner deux voitures en début de saison. Seules ces deux voitures pourront cumuler les points pour le classement Team. En cas d'égalité, le partage entre plusieurs équipes se fera suivant le nombre de 1^{ère} place cumulée entre chacune d'elles. Et s'il y a le même nombre de 1^{ère} place, alors le partage se fera suivant le meilleur nombre de seconde place, puis de 3^{ème} place. »

En ce qui concerne le championnat TEAM, seuls 2 LAMERA par équipe pourront comptabiliser des points via le barème suivant :

1	100 points	8	60 pts	15	49 pts
2	90 pts	9	55 pts	16	48 pts
3	85 pts	10	54 pts	17	47 pts
4	80 pts	11	53 pts	18	46 pts
5	75 pts	12	52 pts	19	45 pts
6	70 pts	13	51 pts	20	44 pts
7	65 pts	14	50 pts	21	43 pts ...

Limitation pièces :

A partir de 2026, tous les pneumatiques auront une identification et leurs numéros seront contrôlés dès les essais.

Toute voiture ne disposant pas des bons numéros de pneus sera immédiatement déclassée.

Lors d'une séance d'essai privé, la voiture se verra sanctionnée la première fois d'un avertissement et pour les fois suivantes, de 50 points de pénalités. Lors des qualifications, la voiture sera déclassée, et devra donc partir en fond de grille. Enfin lors de la course, la voiture sera également déclassée et ne marquera donc aucun point.

Au cours de la saison, une voiture aura le droit de changer 2 fois de moteurs et 2 fois de turbos. Ils pourront donc en utiliser 3 chacun au total.

Si un changement supplémentaire devait être fait, 50 points de pénalité seront appliqués à la voiture.

ANNEXE TABLEAU DES PENALITES

Infraction	En essais qualificatifs	En course
Absence en parc fermé	Stop & go correspondant au meilleur temps des essais	2 tours
Absence au briefing		Stop & go 30 sec à réaliser par le pilote absent
Franchissement ligne blanche entrée et sortie des stands	Annulation meilleur temps	Stop & go 30 sec
A l'origine d'un accrochage	Annulation meilleur temps	Stop & go 30sec si la voiture repart Stop & go 5min si la voiture reste au box plus de 5 minutes
Non respect de la vitesse en piste pour code 60		Vitesse entre 61 et 63 : Drive through Vitesse supérieure à 63 : Stop & go 30 sec + temps gagné
Non respect de la vitesse dans les stands		Drive through sauf certains circuits. Info donnée en amont par la DC
Double relais hors course 24h Relais de plus de 2h30		Stop & go 2min Stop & go 1min par minute dépassée
Changement de pilote hors fenêtre		Stop & go 5sec par minute entamée
+ de 3 personnes qui interviennent sur la voiture dans la Pitlane		Stop & go 3min
Non respect du nombre minimum d'arrêts		3 tours à la fin de la course
Changement de pneumatiques dans la voie des stands		Stop & go 3min
Pilote non sanglé, filet non attaché et porte non fermée au moment où la voiture repart		Stop & go 1min
Goupille d'extincteur non retirée	Stop & go 20sec dans les 3 premiers tours de la course sinon 1min sauf en cas de code 60	Stop & go 1min Collège des Commissaires Sportifs
Un pilote qui vient en Direction de course sans autorisation au préalable	Stop & go 30sec et annulation du meilleur temps	Stop & go 1min
Dépassement sous drapeau jaune	Annulation du meilleur temps du pilote fautif	Stop & go 1min
Incapacité à fournir la carte SD avec caméra embarquée		20 points au championnat
Sens inverse dans la voie des stands	Annulation de tous les temps du pilote fautif	Stop & go 1min
Franchissement du damier à plusieurs reprises	Annulation du meilleur temps du pilote fautif	Convocation en Direction de Course
+ de 3 tours sous drapeau noir à disque orange	Annulation de tous les temps	Convocation au Collège des Commissaires Sportifs

[illegible]